

MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue lundi 1^{er} février 2020 à 20 h 5 par vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence : mesdames les conseillères Josée Castonguay, Nathalie Martin, Sophie Bélisle, Jacinthe Brissette et messieurs les conseillers François Boisjoly, Jean-François Gagné, sous la présidence du maire monsieur Gérard Jean.

Assiste également à la séance par vidéoconférence, le secrétaire-trésorier et directeur général, monsieur Marc-André Maheu, à titre de secrétaire de la séance, et madame Brigitte Beauparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe.

2021-02-042

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que la séance soit ouverte.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-043

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----------|-------|---|
| (042) | 1. | Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos; |
| (043) | 2. | Adoption de l'ordre du jour; |
| (044) | 3. | Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021; |
| (045) | 4. | Approbation des comptes payés et à payer; |
| | 5. | Information et suivi de dossiers; |
| | 6. | Administration : |
| (046) | 6.1. | Captation et enregistrement des séances; |
| (047) | 6.2. | Photocopieur; |
| (048) | 6.3. | Informatique – logiciel pour la Commission de révision; |
| (049) | 6.4. | Procédure – vente pour taxes impayées; |
| | 7. | Sécurité publique : |
| (050) | 7.1. | Sûreté du Québec – cadets; |
| (051) | 7.2. | Signalisation des parcs; |
| | 8. | Travaux publics : |
| (052) | 8.1. | Permis de voirie MTQ – renouvellement; |
| (053) | 8.2. | Protocole d'entente avec le MTQ – entretien estival de certains chemins; |
| (054) | 8.3. | Achat d'équipements; |
| | 9. | Période de questions; |
| | 10. | Hygiène du milieu; |
| | 11. | Loisirs et culture : |
| (055) | 11.1. | Demande de subvention – événements récurrents; |
| (056) | 11.2. | Activités en ligne; |
| (057) | 11.3. | Bibliothèque – rayonnage; |
| (058-059) | 11.4. | Piscine; |
| | 12. | Urbanisme et mise en valeur du territoire : |
| (060) | 12.1. | Dépôt – certificat de conformité – règlement 1071-75-2021 (normes en zone R51); |
| (061) | 12.2. | Dépôt – certificat de conformité – règlement 1081-5-2020 (logement en zone agricole); |
| | 12.3. | Projet domiciliaire (partie du lot 5 475 114 – 485, rue Notre-Dame); <i>reporté</i> |
| (062) | 12.4. | Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier; |
| (063) | 12.5. | Poules pondeuses; |
| (064) | 12.6. | Formations; |
| (065) | 12.7. | Sentier des tourbières – entretien; |
| (066-070) | 12.8. | Demandes de permis – PIIA; |

- (071-073) 12.9 Projet de règlement modifiant les règlements administratifs 104-92 et 268-90 et leurs amendements – Documents requis pour l'émission d'un permis;
- (074) 13. Courrier;
14. Divers;
15. Période de questions;
16. Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-044 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2021

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal a été préalablement transmise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le procès-verbal du 11 janvier 2021 soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-045 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture par le secrétaire-trésorier et directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier et directeur général a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que les comptes payés et à payer incluant les salaires, présentés par le secrétaire-trésorier et directeur général au montant de 378 755,74 \$ (519342 à 519435, PA 861 à PA 873, 9719 à 9771) soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé dans les derniers mois à la captation vidéo de plusieurs de ses séances suivant les décrets en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il sera dans l'intérêt des citoyens de poursuivre les captations vidéos des séances et leur diffusion, et ce, même après l'actuelle pandémie.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

De retenir les services de SonAV pour la fourniture et l'installation d'un système permettant la captation des séances comprenant deux caméras et sept micros, et d'autoriser un montant de 9 400 \$ (taxes en sus) à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-047 PHOTOCOPIEUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat d'un photocopieur de marque Toshiba e-Studio 5015ac de la compagnie EBL inc. au montant de 7 185 \$ (taxes en sus) pour l'hôtel de ville.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-048 INFORMATIQUE – LOGICIEL POUR LA COMMISSION DE RÉVISION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat du logiciel Perfes – Commission de révision, de la firme PG Solutions au montant de 3 320 \$ (taxes en sus).

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-049 PROCÉDURE – VENTE POUR TAXES IMPAYÉES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que les immeubles, dont les taxes demeurent impayées pour les années 2019 et 2020 en date du 20 mars 2021, soient envoyés à la MRC de D'Autray pour la vente pour taxes.

Que la Municipalité accepte de retirer de la vente pour taxes tous les immeubles pour lesquels les arrérages de l'année 2019 seront entièrement payés ainsi que les intérêts et les frais connexes.

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à se porter acquéreur, pour et au nom de la Municipalité, des immeubles lors de la vente pour taxes impayées.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-050 SÛRETÉ DU QUÉBEC – CADETS (ENTENTE)

CONSIDÉRANT la résolution 2020-11-409 concernant le Programme de cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

Que le maire et le secrétaire-trésorier et directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente entre la MRC de D'Autray et les municipalités locales, laquelle est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-051

SIGNALISATION DES PARCS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 2 210 \$ (taxes en sus) pour l'impression de huit panneaux d'informations sur les règlements en vigueur dans les parcs, et la quincaillerie nécessaire à leur installation.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-052

PERMIS DE VOIRIE MTQ – RENOUELEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que la Municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2021 et qu'elle autorise à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

De plus, que la Municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-053 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MTQ – ENTRETIEN ESTIVAL DE CERTAINS CHEMINS

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports est favorable à la signature d'une entente concernant le balayage de la chaussée et le marquage ponctuel dans le secteur urbain (une partie de la rue Notre-Dame et du chemin de Joliette), et ce, pour les années 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT QUE ledit Ministère est disposé à nous verser la somme de 2 820 \$ (taxes en sus) afin que la Municipalité puisse faire exécuter lesdits travaux.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

D'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général à signer une entente portant sur le balayage et le marquage de la chaussée avec le ministère des Transports à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-054 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 8 470 \$ (taxes nettes) pour l'achat de différents équipements et outils pour les travaux publics, dont la liste est annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-055 DEMANDE DE SUBVENTION – ÉVÉNEMENTS RÉCURRENTS

CONSIDÉRANT le Programme d'appui aux projets et événements récurrents de la MRC de D'Autray;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est admissible au programme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le secrétaire-trésorier et directeur général soit autorisé à présenter une demande de subvention à la MRC de D'Autray dans le cadre du Programme d'appui aux projets et événements récurrents pour les Péchés mignons de Lanoraie ainsi que les Promenades du dimanche.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-056 ACTIVITÉS EN LIGNE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné

ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 1 500 \$ (taxes nettes) pour la production et la diffusion d'activités de loisirs en ligne durant la session d'hiver 2021 et;

D'autoriser un budget maximal de 2 000 \$ (taxes nettes) pour la production, la diffusion de contes en ligne et le paiement des droits.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-057

BIBLIOTHÈQUE – RAYONNAGE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 2 375 \$ (taxes en sus) pour la production et l'impression de panneaux d'identification pour les extrémités des rayonnages de la bibliothèque.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-058

PISCINE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de service de la firme Aquatechno pour l'ouverture et la fermeture de la piscine, laquelle est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, et qu'un montant de 6 745 \$ (taxes en sus) soit autorisé à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-059

PISCINE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de service de la firme Nordikeau pour nous seconder dans l'opération de la piscine pour la période estivale 2021, laquelle offre est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, et qu'un montant de 4 200 \$ (taxes en sus) soit autorisé à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-060

DÉPÔT – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT 1071-75-2021 (NORMES EN ZONE R51)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'accepter le dépôt, par le secrétaire-trésorier et directeur général, du certificat de conformité approuvé par la MRC de D'Autray, pour le règlement numéro 1071-75-2021 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements – Création de normes relatives à la zone R51 », émis le 14 janvier 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-061 DÉPÔT – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT 1081-5-2020
(LOGEMENT EN ZONE AGRICOLE)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

D'accepter le dépôt, par le secrétaire-trésorier et directeur général, du certificat de conformité approuvé par la MRC de D'Autray, pour le règlement numéro 1081-5-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements – Bâtiment agricole comprenant un logement résidentiel », émis le 14 janvier 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-062 PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'informer la MRC de D'Autray que la Municipalité de Lanoraie désire réserver un fonds pour l'année 2021 d'une somme de 25 000 \$ dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications, Volet 1-A.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-063 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT AUTORISANT LA RÉALISATION D'UN PROJET PILOTE CONCERNANT LA GARDE DE POULES PONDEUSES HORS DES ZONES AGRICOLES

La conseillère Nathalie Martin donne avis de motion à l'effet qu'un membre du conseil pourra proposer à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil, un projet de règlement autorisant la réalisation d'un projet pilote concernant la garde de poules pondeuses hors des zones agricoles.

Ledit projet de règlement est déposé par la conseillère Nathalie Martin.

2021-02-064 FORMATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

Que madame Geneviève Cejka, inspectrice en bâtiment et en environnement, soit autorisée à suivre les formations « Modifications 2020 au Q2-R22 » et « Nouveaux règlements d'application de la LQE », et qu'un budget de 506 \$ (taxes en sus) soit autorisé à cette fin.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 5 500 \$ pour l'achat de bois pour l'entretien du sentier des tourbières.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-066

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 436-438, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de construction neuve au 436-438, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées aux plans initiaux quant aux garde-corps et à l'aménagement du stationnement;

CONSIDÉRANT QUE le projet est assujéti au règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme – réunion tenue le 20 janvier 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Sophie Bélisle
ET RÉSOLU

D'autoriser les modifications aux plans visant la construction du 436-438, rue Sainte-Marie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-067

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 439, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 439, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à changer le revêtement de la toiture pour du bardeau d'asphalte de couleur grise, à refaire la galerie en cour avant en pavé uni, à enlever le muret, à ajouter une fenêtre sur la façade principale du bâtiment et à ajouter une aire de stationnement à l'avant;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte partiellement les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT l'absence de plan et devis pour la galerie avant;

CONSIDÉRANT la résolution 2019-12-436;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme – réunion tenue le 20 janvier 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser les travaux concernant la toiture et la fenêtre seulement, pour le 439, rue Sainte-Marie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-068 DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 2-4, RUE DES ÉRABLES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation pour la construction d'une remise et d'une demande d'amendement des travaux autorisés de par la résolution 2019-03-103 concernant les travaux de construction pour le 2-4, rue des Érables;

CONSIDÉRANT QUE le projet est assujetti au règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT les documents soumis;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme – réunion tenue le 20 janvier 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

D'autoriser la construction de la remise et les modifications apportées au bâtiment principal concernant le revêtement extérieur, les garde-corps, le revêtement d'aluminium, la hauteur des fondations et la hauteur totale du bâtiment, et ce, conditionnellement à la plantation des arbres exigés par le permis 2019-0024.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-069

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 8-10, RUE DES ÉRABLES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation pour la construction d'une remise et d'une demande d'amendement des travaux autorisés de par la résolution 2019-03-104 concernant les travaux de construction pour le 8-10, rue des Érables;

CONSIDÉRANT QUE le projet est assujetti au règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT les documents soumis;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme – réunion tenue le 20 janvier 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser la construction de la remise et les modifications apportées au bâtiment principal concernant le revêtement extérieur, les garde-corps, le revêtement d'aluminium, la hauteur des fondations et la hauteur totale du bâtiment, et ce, conditionnellement à la plantation des arbres exigés par le permis 2019-0025.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-070

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 451-453, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation pour la construction d'une remise et d'une demande d'amendement à la résolution 2019-03-102 concernant les travaux de construction pour le 451-453, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE le projet est assujéti au règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT les documents soumis;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme – réunion tenue le 20 janvier 2021.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser la construction de la remise et les modifications apportées au bâtiment principal concernant le revêtement extérieur, et ce, conditionnellement à la plantation des trois arbres exigés par le permis 2021-0023.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-071

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS 104-92 ET 268-90 ET LEURS AMENDEMENTS – DOCUMENTS REQUIS POUR L'ÉMISSION D'UN PERMIS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 1070-7-2021, modifiant les règlements administratifs 104-92 et 268-90 et leurs amendements – Documents requis pour l'émission d'un permis, tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2021-02-072

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS 104-92 ET 268-90 ET LEURS AMENDEMENTS – DOCUMENTS REQUIS POUR L'ÉMISSION D'UN PERMIS

Le conseiller Jean-François Gagné donne avis de motion à l'effet qu'un membre du conseil pourra proposer à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil, un projet de règlement modifiant les règlements administratifs 104-92 et 268-90 et leurs amendements, concernant les documents requis pour l'émission d'un permis.

2021-02-073

CONSULTATION ÉCRITE – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS 104-92 ET 268-90 ET LEURS AMENDEMENTS – DOCUMENTS REQUIS POUR L'ÉMISSION D'UN PERMIS

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal est suspendue ou remplacée;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement numéro 1070-7-2021 le 1^{er} février 2021 modifiant les règlements administratifs 104-92 et 268-90 et leurs amendements concernant les documents requis pour l'émission d'un permis.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

De poursuivre le processus pour l'adoption du projet de règlement 1070-7-2021 et, conséquemment, remplace la séance publique de consultation par une consultation écrite auprès des personnes du secteur concerné.

De plus, un avis public sera diffusé avec l'objet du projet de règlement et le secteur visé. Les commentaires pourront être transmis par courriel à direction@lanoraie.ca dans les 15 jours de l'avis public.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire répond aux questions transmises avant la séance (de 20 h 38 à 20 h 41).

2021-02-074

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 20 h 41.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Gérard Jean, maire

Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général

Je, Gérard Jean, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Gérard Jean, maire